

PROCES VERBAL

Assemblée générale ordinaire de l'association des « Bébés Nageoires » de Riom,

le Samedi 11 septembre 2021

La séance s'est tenue à la piscine Béatrice Hess de Riom, sous la présidence de Marine Corbelin.

Membres présents : Marine CORBELIN, Présidente

Julie DA SILVA-SOARES, Trésorière

Elodie LAURENT, Secrétaire (absente)

Ordre du jour :

- Rappel du but de l'association et présentation des membres du bureau
 - Synthèse de l'année écoulée
 - Etat des lieux des inscriptions
 - Présentation des comptes et adoption du budget
 - Changement de banque
 - Projets pour la saison 2021/2022
 - Crise sanitaire
 - Election des membres du bureau
-

Rappel du but de l'association, présentation des membres du bureau et de l'équipe encadrante :

L'association des Bébés Nageoires a pour but de familiariser les enfants au milieu aquatique, principalement par une approche ludique, non directive, au gré de l'envie des enfants.

Elle est dirigée par des parents bénévoles :

Marine CORBELIN, Présidente ; Julie DA SILVA-SOARES, Trésorière ; Elodie LAURENT, Secrétaire

L'activité est encadrée par 3 maitres-nageurs, Benoit et Mathilde, Théo ou Yorick. Ils guident les familles et veillent au respect des normes de sécurité pendant l'utilisation de la structure.

Benoit est salarié de l'association depuis sa création, il y est particulièrement lié. Il est aussi titulaire d'un diplôme d'encadrement de la petite enfance.

Synthèse de l'année écoulée

- Les bassins accessibles sont avec une carte d'accès tarifée 2€. Ce montant est inclus dans la cotisation annuelle mais en cas de perte de la carte, une contribution d'autant vous sera demandée pour son remplacement.
- Des chaises-hautes dans les douches, et des matelas à langer dans les vestiaires sont à disposition pour s'occuper le plus facilement possible de bébé en périphérie du moment dans l'eau (sauf protocole sanitaire particulier).
- Le port du bonnet de bain obligatoire.
- L'intervention d'Henry DERUS, photographe a eu lieu lors d'une séance dans les bassins en juin. Chaque adhérent a pu commander les prises de vue souhaitées directement sur internet et s'est vu offert un exemplaire de son choix par l'association.
- Le petit déjeuner de Noël, articulé autour de la collation, d'une animation avec programmation de plusieurs représentations, d'un fil rouge (sculpture sur ballons), de la venue du père Noël avec prise de photos n'a pas pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires. Toutefois, les enfants ont reçu un cadeau pris en partenariat avec le magasin « Rêve de bébé » à Mozac.
- Le goûter de fin de saison en Juin n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Etat des lieux des inscriptions

Pour la saison 2020/2021, les adhérents ont pu s'inscrire de façon totalement dématérialisée sur notre site d'inscription en ligne :

<http://www.bebesnageoires63.fr/>

146 enfants étaient inscrits cette année.

Les créneaux, chacun prévu pour 35 enfants, ont presque affiché complets :

Nom de la saison	2019/2020
Étiquettes de lignes	Nombre de bébé
08:30:00 - 09:00:00	23
09:00:00 - 09:30:00	34
09:30:00 - 10:00:00	33
10:00:00 - 10:30:00	34
10:30:00 - 11:00:00	22
Total général	146

Actuellement, il ne reste plus de places disponibles pour la saison 2021-2022 qui se déroulera du 18 septembre 2021 au 28 mai 2022.

Présentation des comptes et adoption du budget

L'ensemble des cotisations nous a rapportés : 20 766€ moins le remboursement des séances non effectuées pour cause de fermeture gouvernementale de 11 360 € = 9 406 €.

Nos frais pour la saison 2018/2019 s'élèvent à 9 904€, divisibles ainsi :

- 56% pour les prestations offertes aux adhérents (cadeau de bienvenue, cadeaux de Noël, 1 séance photo dans l'eau)
- 30% salaires des maîtres-nageurs
- 14% restants frais divers (location ligne d'eau, assurance, site internet, achat de matériel, logistique)

Déficit de l'année environ 500 euros.

Changement de banque

Les membres du bureau ont décidé de changer de banque suite à de grandes difficultés de gestion et de communication avec l'ancienne banque. Ce changement explique le retard dans le remboursement des séances non faites pour cause de fermeture lors de la saison précédente.

Décision de la clôture de compte de la Banque Postale : validée par vote à main levée.

Projets pour la saison 2021/2022

- Les membres du bureau souhaitent toujours pouvoir développer davantage d'actions en faveur d'enfants en situation de handicap ou défavorisés.
- La secrétaire effectue cette saison sa dernière année. Nous aurons donc besoin d'une secrétaire adjointe dès maintenant. Nous souhaiterions également accueillir un/une trésorier(e) adjoint(e) et un(e) président(e) adjoint(e).
- Pour la saison à venir, l'association souhaiterait reconduire les temps forts des années précédentes qui continuent de plaire, si les conditions sanitaires le permettent :
 - Le cadeau de rentrée (ou de bienvenue)
 - Henri Derus interviendra de nouveau pour prendre des photos des bébés et leur famille dans le bassin, sur 2 séances, au printemps prochain.
 - Le petit déjeuner de Noël (avec photos et cadeaux).
 - Le goûter et le bon cadeau de fin de saison.

Chaque adhérent continuera de bénéficier d'une remise de 10% sur les achats effectués au magasin « Rêve de Bébé ». La liste définitive des adhérents sera laissée en magasin et il suffira de donner le nom de l'enfant pour bénéficier de l'offre.

Crise sanitaire

Le bureau a défini les règles qui s'appliqueront aux séances de bébés nageurs à partir de la première séance. Ces règles sont un « résumé » du protocole sanitaire de la piscine et des recommandations des maîtres-nageurs.

- Le **masque** est obligatoire à la piscine jusqu'à l'entrée dans les vestiaires.
- Le nombre d'accompagnant n'est plus restreint mais moins nous serons nombreux, mieux se sera.
- **Limiter le temps** dans les vestiaires.
- Obligation de prendre votre serviette personnelle pour mettre sur les tables à langer.
- Sèche-cheveux interdits.
- Dès le moindre symptôme du COVID 19, nous vous prions de ne pas venir à la séance.
- Si vous ou votre enfant avez été testé positif au COVID après une séance, merci de nous le signaler le plus rapidement possible.

Vous trouverez également en pièce jointe, le plan du sens de circulation mis en place dans les vestiaires.

L'association s'est engagée auprès de la piscine à respecter ses règles et risque de perdre l'accès au bassin en cas d'infraction.

Nous avons également décidé qu'un **remboursement** vous serait proposé en fin de saison au prorata des frais engagés par l'association dans le cas où la situation sanitaire se dégraderait et que l'accès aux bassins nous serait interdit.

Election des membres du bureau

- Marine CORBELIN se représente comme Présidente
- Sabrina BOUKELOUL se représente comme Présidente adjointe
- Julie DA SILVA se représente comme Trésorière
- Alexandra DE MONTE se représente comme Trésorière adjointe
- Elodie LAURENT se représente comme Secrétaire
- Emmanuelle BLANC se représente comme Secrétaire adjointe

Validée par vote à main levée.

Fin de la séance le Samedi 11 Septembre 2021, à 9h30.

Signature de la Présidente

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right. The signature is written over a faint, illegible background.

ARKING

ENTREE
SORTIE

HALL D'ENTREE

tripode sortie

tripode sortie

Redline

TABLES A LANGER

CABINES de CHANGE

CABINES de CHANGE

CASIERS

CASIERS

BASSINS

DOUCHES

